

CAP COIFFURE | Adulte du 23/09/2019 au 29/05/2020

UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Code CPF: contacter la CMA



Activités

Spécialiste du soin du cheveu et de l'esthétique, le coiffeur doit maîtriser les techniques du métier : coupe, brushing, permanente, mise en plis, mèches, chignons, pose de postiche... et les produits utilisés (shampoings, crèmes, ...). Il coupe, traite et soigne les différentes natures de cheveux. Visagiste, le coiffeur conseille le client pour une coupe ou une couleur en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.

Public concerné

Tout public :

- > salariés,
- > demandeurs d'emploi,
- > professionnels souhaitant s'orienter vers une formation de coiffeur.

Objectifs de la formation

Acquérir les différentes techniques de coupes et coiffages. Etablir un diagnostic du cheveu et proposer des soins appropriés. Cerner les envies et attentes, conseiller le client au vu de son style et de la morphologie de son visage.

+ d'info

Léa DUBIEL ☎ 02 38 62 18 54

✉ l.dubiel@cma-loiret.fr



Modalités

de la formation

Elle se déroule sur 9 mois à temps plein.

> **20 semaines de cours (675 h)**

à l'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret.

> **14 semaines (490 h)**

de stage en entreprise

Débouchés professionnels

Le titulaire du CAP COIFFURE sait utiliser les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe et coiffe les cheveux. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous.

Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

**SESSION
DE SEPTEMBRE À JUIN**

MAJ 15/03/2019

Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

Formation financée par :



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
Le service formation professionnelle de la CMA Loiret

CAP COIFFURE | Adulte
du 23/09/2019 au 29/05/2020

UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE



Prérequis

2 stages d'une semaine sont demandés dans 2 entreprises différentes pour valider le projet (convention Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).
Test de français et mathématiques pour tout candidat non diplômé.

Méthodes et moyens pédagogiques

Salon pédagogique collectif pour la pratique professionnelle selon les processus techniques utilisés dans les entreprises. Pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires et aux échanges de pratiques vues dans les entreprises d'accueil. Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les situations professionnelles des stagiaires.

Documents remis

Fiches diagnostic, fiches gabarits, fiches suivi clients, supports et synthèses de cours.

Formateurs

Nadia BENCHEIKH : formatrice professionnelle de travaux pratiques en coiffure, diplômée du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III.

Virginie FLAMBARD : formatrice de technologie vente, diplômée du Master 1 Sciences de l'Education.

Mehdi KARRAY : formateur de mathématiques, sciences physiques, biologie, diplômé du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III.

Jean-Charles FERKATADJI : formateur de prévention santé environnement, diplômé du DUT Techniques de commercialisation.

Nathalie DEBAECKER : formatrice d'arts appliqués à la profession, diplômée du DNAP (diplôme national d'arts et techniques)

Béatrice PELLEGEAY : formatrice de français et connaissance du monde contemporain, diplômée de la Maîtrise en Lettres, Littérature et Civilisation Allemandes.

Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
Le service formation professionnelle de la CMA Loiret

CAP COIFFURE | Adulte
du 23/09/2019 au 29/05/2020



Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

A l'issue de la formation, chaque stagiaire complète une enquête de satisfaction sur le déroulement de la formation. A partir des enquêtes, un bilan pédagogique synthétique de la formation est établi. Une enquête de satisfaction en ligne est également à remplir via notre outil « FORMAEVA ».

Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

Evaluation, validation du diplôme / Réussite à l'examen / Taux d'insertion professionnelle

La formation est validée par l'obtention du CAP coiffure, diplôme de niveau V (code RNCP : 5364). Un relevé de notes d'examen est adressé au stagiaire par l'Académie d'Orléans Tours.

Le taux de réussite à l'examen 2018 est de 75 %. Le taux d'insertion professionnelle est de 44 %.

Suivi post-formation

Un suivi individuel est proposé. Cette formation est promue auprès des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret. Un fichier contact des entreprises susceptibles d'embaucher sera fourni aux stagiaires. Chaque stagiaire devra communiquer son CV et sa lettre de motivation qui seront transmis dès les résultats du CAP. L'inscription au Centre d'Aide à la Décision pour les moins de 30 ans est possible (contrat d'apprentissage).

Contact

Institut des Métiers et de l'Artisanat
Service Formation Professionnelle de la CMA du Loiret
44 rue du Faubourg Bourgogne 45000 ORLEANS

+ d'info

Léa DUBIEL ☎ 02 38 62 18 54

✉ l.dubiel@cma-loiret.fr

N° SIRET : 184 500 023 00033

N° déclaration d'existence : 2445P001445

Formation financée par :



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.